

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS D'ARCAMBAL DU 19 AVRIL 2017

Présents : Frédéric FAGUET, André GENEVRIERES, Chantal CHEVRIAU, Patrick VIGIER, Michèle BLANC, Agnès BELTZER, Michel CABESSUT, Christine WAY, Corinne DUPIN, Ingrid PERROT, Didier LABRO, Geoffrey ZAMBONI.

Guy DELLEUR, directeur de l'EHPAD

Paul GUIONNET- Trésorier Général de Cahors

Excusés : Saliha OUSMER, Marcelle TEULIERES, Frédérique OLIVIER

Procurations : F. OLIVIER à A. BELTZER

M. TEULIERES à C. DUPIN

Secrétaire de séance : C. DUPIN

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Didier LABRO Président du CCAS ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres : Michèle BLANC et Ingrid PERROT. Il soumet ensuite le compte rendu de la séance du 13 décembre 2016. Après ajout du mot « précise » sur le point 5 des questions diverses, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Didier LABRO Président du CCAS, désigne Frédéric FAGUET Président de séance pour les points d'ordre du jour relatifs à l'approbation des comptes.

1. Approbation du compte de gestion 2016

Après présentation des comptes, F. FAGUET demande si toutes les charges de l'exercice 2016 ont bien été passées. G. DELLEUR répond que non, puisque faute de trésorerie, certaines ont été refusées pour environ 44.000 euros et sont reportées sur 2017.

Il en résulte que le compte de gestion 2016 pour la section fonctionnement aurait dû, au final, être déficitaire.

Pour la section investissement, le compte de gestion 2016 est excédentaire.

Le compte de gestion 2016 de l'Ehpad d'Arcambal est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

2. Approbation du compte administratif 2016 – section fonctionnement

G. DELLEUR présente les comptes et explique que l'activité de l'EHPAD pour l'année 2016 a été correcte, mais que les jours d'absence pour hospitalisation ont été sous-estimés, ce qui a engendré une perte sur les produits.

F. FAGUET demande à quoi correspond le dépôt de garantie et G. DELLEUR répond que c'est un forfait qui est appliqué, fixé à 1.400 €.

Le compte administratif de fonctionnement 2016 est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du compte administratif 2016 – section investissement

A. GENEVRIERES et C. WAY demandent pourquoi il y a autant d'argent sur cette section.

G. DELLEUR explique qu'à l'ouverture de l'EHPAD en novembre 2008, l'Ehpad a reçu de la DDASS le financement global de 12 mois d'exercice et que 75.000 euros ont été bloqués en réserve de trésorerie.

Polygone a accepté en 2016 de rétrocéder 31.670 € sur le loyer afin de constituer une provision pour gros travaux.

Le Directeur précise également que 136.000 euros de cette section sont inscrits en réserves de compensation pour renflouer la section de fonctionnement en cas de difficultés.

Le compte administratif d'investissement 2016 est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

4. Affectation des résultats

G. DELLEUR présente le projet d'affectation des résultats de fonctionnement 2016 de l'EHPAD. Il est également précisé que les autorités de tarification peuvent réviser ces affectations.

Le projet d'affectation des résultats 2016 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

5. Vote du budget exécutoire 2017 et décisions modificatives du budget

Malgré la transmission dans les temps aux autorités de tarifications du budget prévisionnel, Guy DELLEUR explique qu'à ce jour, nous ne disposons toujours pas du montant du forfait soins car les dotations régionales ne sont pas encore publiées. Le montant du forfait hébergement reste correct, mais le montant du forfait dépendance est moindre.

Il précise cependant qu'il n'y a pas de report déficitaire à intégrer sur 2017.

Le budget exécutoire 2017 (5-1) est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Suite au vote du budget exécutoire, et par rapport au budget prévisionnel, D. LABRO explique qu'il est nécessaire de modifier certains postes du budget.

Les décisions modificatives (5-2) sont soumises au vote et adoptées à l'unanimité.

6. Vote du compte administratif et du compte de gestion 2016 du CCAS d'ARCAMBAL

F. FAGUET présente les comptes administratif et de gestion 2016 du CCAS.

M. CABESSUT souhaite connaître le montant des gains suite à la participation des aînés lors du repas.

Les comptes de gestions et administratif 2016 sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

7. Affectation des résultats

F. FAGUET présente le projet d'affectation de résultats du CCAS et le soumet au vote.

Le projet d'affectation est adopté à l'unanimité.

8. Vote du budget primitif 2017 du CCAS d'ARCAMBAL

F.FAGUET présente le budget 2017 du CCAS.

Le projet de budget 2017 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

9. Questions diverses

- G. DELLEUR explique que les contrats de séjour doivent être modifiés rapidement afin de régulariser la partie « blanchissage du linge personnel des résidents »
- Polygone devait modifier la durée du prêt de la CDC pour une diminution des loyers. Le dossier se trouve encore chez leur notaire, et nous n'avons à ce jour aucune réponse.

- L'évaluation de la valeur de rachat de l'EHPAD serait de 1.300.000 euros, mais il reste plus de 3.000.000 € à rembourser à la CDC : Projet à réfléchir ?

- Le montant des créances à recouvrer diminue. Notre pourcentage d'encaissement est supérieur à celui de la moyenne départementale.
Il reste environ 48.000 euros d'impayés sur 2016, mais il serait possible de pouvoir encore diminuer cette somme d'après M. GUIONNET.
G. DELLEUR remercie d'ailleurs ce dernier pour l'aide et le travail effectués sur les impayés.

- Le Directeur nous informe qu'il existe depuis peu un tableau de performance mis au point à la demande de l'ARS par l'ANAP (agence nationale d'appui à la performance) dans le secteur médico-social, et qu'il faudra le remplir rapidement même si c'est un travail fastidieux.

- Le conseil municipal jeune souhaitait venir voir les résidents et partager avec eux. C'est chose faite, puisque dans le cadre des activités périscolaires, les enfants et les résidents se rencontrent chaque lundi. Petits et Grands sont très satisfaits de ces échanges.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.